

Propos controversés de Justin Trudeau;

**«C'EST AUX INTÉGRISTES QU'IL FAUT S'EN PRENDRE,  
PAS À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION!»**

- STÉPHANE BERGERON

OTTAWA, le 2 novembre 2020 – Après avoir accompagné le chef du Bloc Québécois, M. Yves-François Blanchet, pour un point de presse au cours duquel celui-ci a vivement dénoncé les propos du premier ministre Trudeau sur les limites à la liberté d'expression, le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, est revenu à la charge lors de la période de questions à la Chambre des communes, le 2 novembre dernier. «Après avoir mis 11 jours à dénoncer l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty par un intégriste islamiste, le premier ministre a tenu des propos dangereux, le 30 octobre dernier», a d'abord déclaré M. Bergeron.

«Devant un terroriste qui a tué un homme pour avoir montré des caricatures, le premier ministre a déclaré qu'il y avait des limites à la liberté d'expression. Soyons clairs; il n'existe aucune situation où l'expression d'idées puisse justifier le meurtre. Lorsque des intégristes tuent des gens pour les faire taire, c'est aux intégristes qu'il faut s'en prendre, pas à la liberté d'expression», de poursuivre le député de Montarville.

«Tout le monde sait que la liberté d'expression est déjà balisée, a-t-il poursuivi. On n'a pas le droit, par exemple, de tenir des propos haineux ou diffamatoires. Ce que le premier ministre laisse entendre, c'est qu'il faudrait censurer toute opinion susceptible de déplaire et que la violence constituerait une réaction acceptable à des propos qu'on n'aime pas».

«Alors que la France se bat, bec et ongles, pour la liberté d'expression, tous les journaux français n'ont pas manqué de remarquer que le premier ministre du Canada ne s'est pas comporté en allié. Le gouvernement réalise-t-il qu'en plus de banaliser le terrorisme islamiste, le premier ministre nuit aux relations privilégiées qu'entretiennent le Québec et la France?», de conclure Stéphane Bergeron.

Dans le cadre d'une entrevue impromptue donnée aux abords de la Chambre des communes, M. Bergeron a ajouté: «On se serait attendu à ce que le premier ministre se range sans nuance et sans hésitation aux côtés de la France et de son homologue Emmanuel Macron. Or, sa condamnation de la barbarie qui s'est attaquée à la liberté d'expression comportait un "mais"... Le fait est qu'on ne peut ajouter un "mais", dans un tel contexte, parce ce que cela peut alors être interprété comme une justification du geste qui a été posé, ce qui est inacceptable».

— 30 —

**Source:** Pascale Guilbault, agente de communications  
Bureau du député Stéphane Bergeron  
@ [pascale.guilbault.349@parl.gc.ca](mailto:pascale.guilbault.349@parl.gc.ca)  
☎ 450 922-BLOC (2562)